



JOUR 1 | **ART 27. LE DROIT À UN NIVEAU DE VIE CORRECT**



ART 27. LE DROIT À UN NIVEAU DE VIE CORRECT

1. Tu as le droit d'avoir un niveau de vie correct qui te permette de te développer normalement.
2. Ce sont tes parents qui ont la responsabilité de ton développement
3. Si nécessaire, les pays devront aider tes parents, surtout pour te nourrir, t'habiller et te loger.
4. Si tu as le droit à une pension alimentaire, les pays veilleront à ce que tu la reçoives. Les pays s'organiseront pour t'assurer ce droit où que tu sois.



Un poème pour faire vivre les droits de l'enfant, dans la classe !

Le mendiant

Un pauvre homme passait dans le givre et le vent.
Je cognai sur ma vitre ; il s'arrêta devant
Ma porte, que j'ouvris d'une façon civile.
Les ânes revenaient du marché de la ville,
Portant les paysans accroupis sur leurs bâts.
C'était le vieux qui vit dans une niche au bas
De la montée, et rêve, attendant, solitaire,
Un rayon du ciel triste, un liard de la terre,
Tendant les mains pour l'homme et les joignant pour Dieu.
je lui criai : « Venez vous réchauffer un peu.
Comment vous nommez-vous ? » Il me dit : « Je me nomme
Le pauvre. » Je lui pris la main : « Entrez, brave homme. »
Et je lui fis donner une jatte de lait.
Le vieillard grelottait de froid ; il me parlait,
Et je lui répondais, pensif et sans l'entendre.
« Vos habits sont mouillés », dis-je, « il faut les étendre,
Devant la cheminée. » Il s'approcha du feu.
Son manteau, tout mangé des vers, et jadis bleu,
Étalé largement sur la chaude fournaise,
Piqué de mille trous par la lueur de braise,
Couvrait l'âtre, et semblait un ciel noir étoilé.
Et, pendant qu'il séchait ce haillon désolé
D'où ruisselait la pluie et l'eau des fondrières,
Je songeais que cet homme était plein de prières,
Et je regardais, sourd à ce que nous disions,
Sa bure où je voyais des constellations.

Victor Hugo



Un poème pour faire vivre les droits de l'enfant, dans la classe !

Le mendiant

Un pauvre homme passait dans le givre et le vent.
Je cognai sur ma vitre ; il s'arrêta devant
Ma porte, que j'ouvris d'une façon civile.
Les ânes revenaient du marché de la ville,
Portant les paysans accroupis sur leurs bâts.
C'était le vieux qui vit dans une niche au bas
De la montée, et rêve, attendant, solitaire,
Un rayon du ciel triste, un liard de la terre,
Tendant les mains pour l'homme et les joignant pour Dieu.
je lui criai : « Venez vous réchauffer un peu.
Comment vous nommez-vous ? » Il me dit : « Je me nomme
Le pauvre. » Je lui pris la main : « Entrez, brave homme. »
Et je lui fis donner une jatte de lait.
Le vieillard grelottait de froid ; il me parlait,
Et je lui répondais, pensif et sans l'entendre.
« Vos habits sont mouillés », dis-je, « il faut les étendre,
Devant la cheminée. » Il s'approcha du feu.
Son manteau, tout mangé des vers, et jadis bleu,
Étalé largement sur la chaude fournaise,
Piqué de mille trous par la lueur de braise,
Couvrait l'âtre, et semblait un ciel noir étoilé.
Et, pendant qu'il séchait ce haillon désolé
D'où ruisselait la pluie et l'eau des fondrières,
Je songeais que cet homme était plein de prières,
Et je regardais, sourd à ce que nous disions,
Sa bure où je voyais des constellations.

Victor Hugo



NOS DROITS EN DEBAT

Petit moment débat, à partir des créations originales de Stéphanie Menvielle, artiste-militante.

Si possible, vous pouvez imprimer l'image (page 1) ou la projeter au groupe.



Au préalable :

Rappeler les règles du débat :

1. On a le droit de dire ce que l'on pense, on a le droit de changer d'avis, on écoute celui qui parle et on a le droit de ne rien dire si on ne veut pas s'exprimer. Tout est juste et intéressant.
2. Les participants se mettent en cercle, assis sur des chaises ou au sol.
3. L'animateur du débat pose une question au groupe. Pour y répondre, nous ferons tourner un bâton de parole. Seul celui qui a le bâton peut parler. Les autres écoutent.
4. Une même question peut se traiter en 3 tours de groupe maximum. L'animateur peut éventuellement relancer ou recentrer les échanges à partir des éléments issus de la note d'intention de l'artiste.
Ensuite, on change de question. N'hésitons jamais à reformuler lorsque cela semble nécessaire.
5. A notre tour, nous ne sommes pas obligés de parler, on peut passer le bâton au voisin, mais il est souhaitable que chacun s'exprime au moins une fois.

L'image doit être visible de tous. L'animateur du débat rappelle l'article de la CIDE ou sa thématique.

Vous pouvez bien sûr inventer d'autres règles, d'autres modes de débat tant que ceux-ci profitent à l'expression et l'échange d'idées pour un réel moment d'écoute et d'échanges.

Question 1 :

Que voyez-vous sur cette illustration ?

Éléments issus de la note d'intention de l'artiste :

- *Le fond est de couleur vert, symbole d'espoir mais aussi lien fort entre l'homme et la nature.*
- *Les personnages observent et envient ce petit monde avec un toit, un morceau de terre et des arbres symboles de vie et véritables « pompes à eau ».*
- *Si chacun pouvait avoir, tout simplement, un lopin de terre fertile à cultiver et un abri à lui, on résoudrait déjà pas mal de choses...*
- *La forme de l'illustration est ronde, cela renforce l'idée de cocon, de recentrage, d'enveloppe...*

Question 2 :

C'est quoi un niveau de vie correct ?

Est-ce que c'est la même chose pour tout le monde ?

Question 3 :

Tout le monde peut-il accéder à un niveau de vie correct ?



NOS DROITS EN ACTION

Une activité pour faire vivre les droits de l'enfant, dans la classe !

$$5 + 5 = 5$$

Rappeler les règles du jeu :

1. Tout ce que nous dirons restera entre nous.
Il faut respecter les participants et ce qu'ils disent.
Chacun s'engage à participer activement.
L'animateur distribue à chaque participant les deux planches d'images en annexe. Il s'agit de 12 images qui symbolisent des choses importantes pour vivre correctement.
2. Les participants prennent connaissance des images et les découpent.
3. Toujours individuellement, chaque participant en choisira 5 qui représentent, selon lui, ce qui est le plus important de conserver pour « Vivre correctement ».
4. L'animateur compose alors des binômes où les deux participants commenteront leurs choix et il s'agira de se mettre d'accord pour ne conserver à nouveau que 5 images.
5. Ensuite, l'animateur fait se rencontrer deux binômes qui à nouveau ne devront conserver que 5 images.
Et ainsi de suite, à 8, à 16, ...
6. Il s'agira enfin en grand groupe de voir quelles sont les images qui ont remporté le plus de suffrages et d'expliquer pourquoi.

Conseils pour l'animateur :

Ce jeu permet de formuler une définition commune.

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, c'est le groupe qui exprime sa définition.

Prolongement possible :

N'hésitez pas à commenter les choix des enfants et à les faire figurer sur le padlet, en indiquant évidemment votre niveau de classe et votre ville :

Padlet : <https://padlet.com/droitsdelenfantocce/a3nkj2il5y7>

L'ECHO DES PAGES

Quelques livres à lire avec vos élèves.



Dès 6 ans :

« Les petits bonhommes sur le carreau ».

Auteur /illustrateur : Olivier Douzou /Isabelle Simon.
Editions du Rouergue

« Un beau livre pour aborder finement l'exclusion. Un enfant dessine dans la buée un petit bonhomme sur le carreau, et il découvre de l'autre côté de la fenêtre d'autres gens qui sont eux aussi sur le carreau, du côté où il fait froid. »



Dès 7 ans :

« Bonhomme »

Auteur /illustrateur : Claude K Dubois, Sarah Van Linthout.
Editions Ecole des loisirs.

« Le jour se lève sur la ville. Debout tout le monde ! C'est l'heure d'aller à l'école ! Pour Bonhomme aussi, il est temps de se réveiller. La nuit a été glaciale. Bonhomme vit dans la rue. »

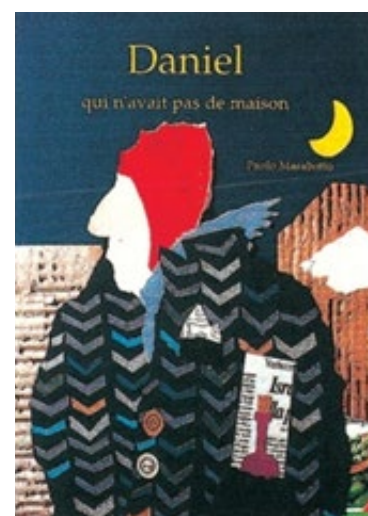


Dès 10 ans :

« Daniel qui n'avait pas de maison. »

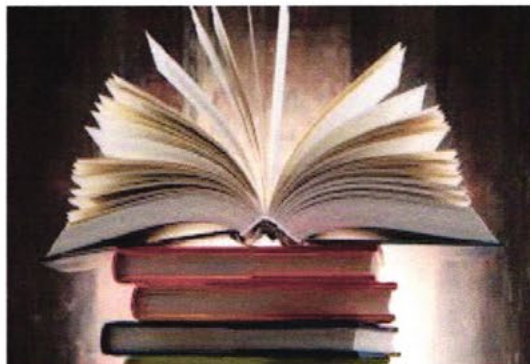
Auteur : Pascal Marabotto.
Editions Circonflexe

« La vie d'un sans-abri, vue à travers les yeux d'un petit garçon. Daniel était un vagabond qui vivait juste devant chez nous, dans l'impasse menant à la Grand-rue. En guise de maison, il occupait la carcasse d'une voiture abandonnée depuis longtemps. »





Annexe JOUR 1 | ART 27. LE DROIT À UN NIVEAU DE VIE CORRECT





Annexe JOUR 1 | ART 27. LE DROIT À UN NIVEAU DE VIE CORRECT

